

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

**Arrêté du 21 septembre 2019 modifiant l'arrêté du 3 mai 2018  
portant attribution de la médaille de la sécurité intérieure**

NOR : [INTK1926089A](#)

Le ministre de l'intérieur,

Vu le code de la sécurité intérieure, notamment ses articles D. 141-2 à D. 141-10;

Vu l'arrêté du 3 mai 2018 portant attribution de la médaille de la sécurité intérieure,

Arrête:

Article 1<sup>er</sup>

A l'échelon or de l'article 1<sup>er</sup> de l'arrêté du 3 mai 2018 susvisé, est inséré le nom suivant :

M. RIBEIRO David, administrateur civil hors classe.

Article 2

A l'échelon bronze de l'article 1<sup>er</sup> du même arrêté, est supprimé le nom suivant :

M. RIBEIRO David, administrateur civil hors classe.

Article 3

Le présent arrêté sera publié au *Bulletin officiel des décorations, médailles et récompenses* de la République française et au *Bulletin officiel* du ministère de l'intérieur.

Fait le 21 septembre 2019.

CHRISTOPHE CASTANER